COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2024-097

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion Ordinaire du 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept du mois de décembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais- Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Borcq-sur-Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation: 10 décembre 2024

22 présents + 3 pouvoirs (25 votes sur 28) : Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ <u>Commune d'Airvault</u> : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Jacky JOZEAU, Frédéric PARTHENAY
- ✓ <u>Commune d'Assais-les-Jumeaux</u> : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- √Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- √Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- √Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- √ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ <u>Commune de Saint-Loup-Lamairé</u> : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU, Lucette ROCHER

3 pouvoirs:

- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Dominique GUILBOT

Excusés : Huguette ROUSSEAU, Mathias DIXNEUF, Frédérique DAMBRINE, Maryse BARIGAULT, Mattieu MANCEAU

Absents: Sébastien FAURE

Lucette ROCHER a été élue secrétaire de séance

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

FINANCES Ouverture des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025

Comme chaque année, selon l'article L. 1612-1 du CGCT, en début d'année, dans l'attente du vote des budgets primitifs 2025, le Conseil Communautaire ouvre 25% des crédits d'investissement ouverts aux budgets 2024.

• Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

▶ D'autoriser M. Le Président à engager, liquider et mandater, sur l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et jusqu'au vote des budgets primitifs 2025, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budgets 2024, dans les conditions et limites prévues à l'article L.1612-1 du CGCT et selon le tableau défini ci-annexé

Fait et délibéré, à Airvault, le 18 décembre 2024 Et ont signé Le Président et La Secrétaire

Le Secrétaire de séance, Lucette ROCHER, Le Président, Olivier FOUILLET,

AR-Préfecture

079-200041416-20241223-19-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 23-12-2024

Publication le : 23-12-2024

Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT Tél. 05 49 64 63 48

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

Tableau des dépenses d'investissement

BUDGET	OPERATION OU ARTICLE	CREDITS OUVERTS EN 2024 (€)	25 % MAXI AUTORISES	CREDITS AUTORISES AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS hors RAR	AFFECTATION
	2031	10 000,00	2 500,00	2 500,00	Frais étude
	Total chapitre 20 : 2 500,00				
	2041412	93 782,00	23 445,50	23 445,50	Communes – Bâtiments et installations - Dispositif CCAVT
	2041583	3466,00	866,50	866,50	
	Total chapitre 204 : 24 312,00				
BUDGET	21318	40 000,00	10 000,00	10 000,00	Bâtiments publics
DDING:54:	2151	7 000,00	1 750,00	1 750,00	Réseaux de voirie
PRINCIPAL	2158	55 000,00	13 750,00	13 750,00	Matériel et outillage
	217314	25 000,00	6 250,00	6 250,00	Bâtiments publics
	217318	20 000,00	5 000,00	5 000,00	Bâtiments publics
	21838	5 000,00	1 250,00	1 250,00	Matériel de bureau et matériel informatique
	21848	7 000,00	1 750,00	1 750,00	Mobilier
	2188	69 433,21	17 358,30	17 358,30	Autres installations, matériel et outillage
	Total chapitre 21 : 57 108,30				
	OP 12	10 000,00	2 500,00	2 500,00	Augustin Bordage
	OP 17	35 300.00	8 825,00	8 825,00	Cébron
	OP 18	3 000 000,00	750 000,00	750 000,00	Piscines
	OP 19	10 000,00	2 500,00	2 500,00	Maisons de santé
	OP 20	5 000,00	1 250,00	1 250,00	PLUi
	OP 21	265 000,00	66 250,00	66 250,00	Dev. éco, voirie
	OP 22	165 000,00	41 250,00	41 250,00	
	21532	10 220,04	2 555,01	2 555,01	Réseaux d'assainissement
	2182	25 000,00	6 250,00	6 250,00	Véhicules
	2183	2 000,00	500,00	500,00	Matériel de bureau et informatique
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2188	50 438,00	12 609,50	5 000,00	Autres immobilisations corporelles
	Total chapitre 21 : 14 305,01				
	OP 23	250 000,00	62 500,00	62 500,00	Travaux Assais
	OP 24	250 000,00	62 500,00	62 500,00	Travaux Availles
	OP 25	100 000,00	3E 000 00	25 000 00	Travally Châma Directour

AR-Préfecture

079-200041416-20241223-19-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 23-12-2024 Publication le : 23-12-2024

Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Prortenades 79600 AIRVAULT Tél. 05 49164 93 48